

**Note de cadrage en vue de la 1^{ère} réunion de concertation
FISONG - Facilité d'innovation pour les ONG**

**« Biodiversité et Développement : partage des bénéfices de la biodiversité
au profit des communautés villageoises »**

Cette note a pour ambition de servir de point de départ pour les discussions de la première réunion de concertation avec les ONG et couvre ainsi volontairement un champ d'interventions assez large.

Contexte

La majeure partie des moyens de subsistance et de développement des habitants des pays du Sud repose sur la productivité des écosystèmes agricoles, forestiers, pastoraux et marins, notamment en matière d'alimentation, d'accès à l'eau et de protection contre les risques. Le capital écologique de ces territoires, souvent seule richesse des pauvres, doit être bien géré et utilisé de façon durable, afin de permettre le maintien et l'accroissement de la productivité de ces écosystèmes, et de lutter ainsi contre la pauvreté. Ainsi, les ressources naturelles constituent un élément central des moyens de subsistance des populations locales, en particulier dans les pays du Sud.

La communauté scientifique s'accorde sur l'urgence d'agir en faveur de la biodiversité, plus de 60% des services rendus par les écosystèmes à l'économie et au bien être humain étant en voie de dégradation accélérée.

La gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) contribue à renforcer la protection et l'utilisation durable des écosystèmes et améliorer le retour des bénéfices socio-économiques aux populations locales. La distribution des bénéfices liée à la GCRN constitue un outil de lutte contre la pauvreté et de développement local, mais elle se heurte souvent à des difficultés politiques, techniques, économiques et culturelles.

Propositions pour la FISONG

La gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) comprend diverses approches, selon la zone géographique et le contexte socio-politique, qui englobent la conservation de la faune, la gestion des aires protégées, ainsi que des questions plus larges liées à la gestion des terres et à l'utilisation des ressources liées à l'agriculture, à la foresterie, au pastoralisme et à la pêche.

- Principaux axes d'intervention
 - Gestion concertée des ressources naturelles et des écosystèmes
 - Transfert de gestion des ressources naturelles aux communautés locales
 - Gouvernance locale, décentralisation et gestion intégrée des écosystèmes
 - Valorisation économique et utilisation durable des ressources naturelles
 - Partages des bénéfices directs et indirects de la conservation avec les communautés locales

- Principaux critères d'innovation

- modalités de gouvernance des ressources naturelles: Quel schéma de gouvernance locale adapté pour permettre un bénéfice équitable et structurant pour les communautés? Modalités de gestion, suivi et contrôle des ressources naturelles ?
- association de l'expertise croisée développement et conservation (acteurs et ONG).
- développer et favoriser les échanges d'expériences Sud-Sud et la capitalisation institutionnelle.
- capitalisation et démonstration de la rentabilité économique de la protection des ressources naturelles au niveau local. Démontrer que le transfert de gestion des ressources naturelles aux communautés est une condition essentielle de la réussite de leur protection.
- recherche et développement de partenariats (société civile / opérateurs privés / entités publiques / communautés) permettant l'innovation ou la pérennisation de la gestion communautaire de la biodiversité.
- envisager le changement d'échelle et la nécessaire évolution des cadres réglementaires et juridiques d'usage et de droits des ressources naturelles. Processus de décentralisation ou de délégation de la gestion des ressources naturelles. Modalités de transfert, traduction et inscription des résultats locaux à une plus grande échelle.
- identifier les bénéfices directs et indirects pour les communautés villageoises de la protection des ressources naturelles, et communiquer / sensibiliser autour de ces résultats.
- améliorer la connaissance scientifique sur les impacts et bénéfices de la conservation pour les communautés. Définition et suivi d'indicateurs de résultats écologiques et socio-économiques.